

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 23/06/2016

Enseignants présents : Mmes ASTEGIANO, BOUZOU, CHÂTEL, COLASSE, FLAHAUT, GONDOIN, LECOUFLE, LEFEBVRE, LEROY, ROUSSEL et RUETTE
MM COLASSE et RILOS

Enseignant excusé : M. LIARD

Représentants des parents : Mmes AUGNET Carolyn, AUGNET Hélène, ABOUZAKHAM, CLETIENNE, DALLEAU, GANNE, GASTON, KOEPCHEN et SOFINETI
M. MARAIS

Parents excusés : Mme OLIVEIRA et M. BOISRAMÉ

Représentants de la commune : M. ROBERT, adjoint au maire chargé des écoles et M. BLAIN, responsable du service « enfance et jeunesse »

Représentants de l'Éducation Nationale : Mme LOUIS (I.E.N.) excusée
M. LECOUFLE (D.D.E.N.) excusé

Étaient également présentes Mme NARMES, qui assurera la direction à compter du 1er septembre, et Mme PITTET, enseignante nommée à Touques pour la rentrée prochaine.

ORDRE DU JOUR : 1- Bilan de l'année 2015/2016
2- Vote du programme d'actions arrêté pour l'année 2016/2017, dans le cadre du conseil écoles-collège
3- La rentrée 2016
4- Point sur le PEDT, les activités périscolaires et la cantine
5 - Point sur les travaux ou aménagements à venir
6- Point sur les comptes de la coopérative

- 1- M. COLASSE a tout d'abord rappelé les différentes actions menées tout au long de l'année :
- A raison de 10 à 11 séances par classe, tous les élèves de l'école, de la grande section de maternelle au CM2, ont pu s'initier aux activités de natation à la piscine de Trouville.
 - 2 projets « équitation » concernant les classes de CP et CP/CE1 ont été élaborés dans le cadre du projet d'école. Ces projets ont permis aux élèves de ces classes de bénéficier, en mai, de 12 heures d'initiation, celles-ci se déroulant au PIC (Pôle International du Cheval) de Saint-Arnoult.
 - D'autre part, l'ensemble des élèves de CM2 a bénéficié, en juin, d'une initiation à la voile dans le cadre d'un projet s'étalant sur quatre demi-journées au centre nautique de Trouville-Hennequeville. Quant aux élèves de CM1, ils ont bénéficié d'une initiation de 12 heures au char à voile, également au centre nautique de Trouville-Hennequeville. Ce dernier projet a été conduit sur quatre jours avec une activité complémentaire de construction de cerfs-volants.
 - En mai, les classes de CE1 et tous les élèves de CE2 se sont rendus au Jardin Nature des Marettes à Amblie pour une sensibilisation à la préservation du milieu naturel. Les élèves des classes maternelles ont participé à des sorties scolaires qui les ont conduits à la ferme pédagogique du domaine du Houvre, à Pierrefitte-en-Auge, et au parc zoologique du CERZA, à Hermival-les-Vaux. Enfin, le 27 juin, la classe des moyens/grands se rendra au Havre, au musée Malraux et à Port Center, pour une découverte du milieu maritime au travers de la peinture et d'une découverte de l'activité portuaire.

L'ensemble des activités est financé par la coopérative. Pour l'activité « équitation », la commune prend en charge 1/3 du financement.

Mme GONDOIN, maître E, qui intervient à l'école deux demi-journées par semaine, a fait une présentation de son travail de remédiation pédagogique ainsi qu'un bilan de ses interventions, précisant que, compte tenu du temps réservé à l'école de Touques, la prise en charge des élèves de grande section de maternelle, CP et CE1 avait été privilégiée.

- 2- M. COLASSE a présenté le bilan des actions programmées dans le cadre du conseil école-collège, conseil institué pour améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. M. COLASSE a ensuite présenté le programme d'actions pour l'année 2016/2017. Ce programme a été adopté à l'unanimité
- 3- Compte tenu de la suppression d'une classe à la rentrée prochaine, du départ en retraite de M. et Mme COLASSE, de l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Mme PITTET et de la nomination de Mme NARME, nouvelle directrice, l'école sera organisée de la manière suivante :

Classes	Enseignants
TPS/PS	Mmes MOULIN (congé parental à ½ temps) et COUTABLE
PS/MS	Mme RUETTE
MS/GS	Mme ASTEGIANO
MS/GS	M. RILOS
CP	Mme LECOUFLE
CP/CE1	Mme PITTET
CE1/CE2	Mme LEROY
CE2	Mme ROUSSEL
CM1	Mme NARME + un(e) enseignant(e) qui n'est pas encore nommé(e) pour assurer la classe sur le temps de demi-décharge de direction
CM1/CM2	Mme CHÂTEL
CM2	Mme BOUZOU

- 4- M. BLAIN a expliqué que la phase d'évaluation du précédent projet éducatif territorial (PEDT) s'achevait et que le retour des questionnaires qui avaient été élaborés à l'intention des enfants, des familles, des enseignants et des animateurs, afin de recueillir leurs avis, confirme un bilan positif. Dès septembre démarrera la rédaction du prochain projet qui devra s'harmoniser avec le nouveau projet d'école dont les enseignants finalisent actuellement la rédaction. Interrogé par les parents à propos des activités qui seraient proposées, l'an prochain, sur le temps du midi dans le cadre des activités périscolaires, M. BLAIN a expliqué que les activités « théâtre » et « judo » ne seraient pas reconduites l'an prochain ainsi que l'activité « mosaïque » en raison du départ de l'intervenante. M. ROBERT a ajouté qu'une réflexion était engagée pour remplacer l'activité « théâtre » et que plusieurs autres pistes étaient étudiées dans le cadre d'une possible mutualisation avec les communes voisines ou de partenariats avec des associations locales.
- 5- M. COLASSE a expliqué qu'une enquête ministérielle concernant la présence d'amiante dans les établissements scolaires lui avait été adressée et qu'il devait y répondre avant le 15 juillet. Il a rappelé qu'en 2009, suite à sa demande, l'inspecteur « Hygiène et Sécurité » du rectorat de Caen avait visité les locaux et qu'il avait signalé dans son rapport la présence d'éléments amiantés dans la colle utilisée pour la pose des revêtements de sol dans une salle de maternelle, dans le bâtiment élémentaire et à la cantine. Cet inspecteur avait recommandé que soit engagée une intervention pour remédier à cette situation mais n'avait pas fait état d'une menace majeure qui aurait amené à la fermeture de l'école. Suite à ce rapport, une première tranche des travaux de recouvrement (solution préconisée par l'inspecteur « Hygiène et Sécurité ») des sols incriminés avait été réalisée. La seconde tranche de travaux qui devaient concerner les couloirs de l'aile nord du bâtiment élémentaire n'est toujours pas réalisée. M. COLASSE a rappelé que ce problème était signalé

régulièrement dans le DUER mis à jour chaque année et qu'il avait interpellé M. BRARD, responsable des services techniques, pour l'avertir de l'enquête qui avait été lancée en lui rappelant qu'il n'y avait eu aucune mise à jour du « dossier technique amiante » (DTA) depuis 2007. M. BRARD a proposé que soit organisée le plus rapidement possible une visite de contrôle pour mettre à jour le DTA et permettre ainsi d'apporter des réponses très précises à l'enquête dont M. COLASSE lui a transmis une copie. M. ROBERT a tenu à rappeler que, lors du dernier conseil d'école, il avait annoncé que la dernière tranche de réfection des sols du bâtiment élémentaire serait engagée pendant les grandes vacances.

Les parents ont fait part de leur étonnement sur le fait que le râtelier à vélos situé près du petit portail d'entrée de la cour élémentaire n'était toujours pas été refixé au sol alors que son descellement a été signalé depuis plusieurs mois. M. ROBERT a dit qu'il s'occuperait de ce problème rapidement en faisant étudier un positionnement du râtelier qui ne soit pas une gêne pour les piétons.

Enfin, enseignants et parents se sont dits profondément choqués par l'incivilité de certains parents qui n'hésitent pas à stationner sur l'emplacement réservé aux bus de ramassage scolaire, dans le rond-point situé devant l'école, ce qui provoque des embouteillages et des problèmes de sécurité. M. ROBERT s'est dit conscient du problème et s'est engagé à mener une réflexion pour que cesse cette situation.

- 6- Les comptes de la coopérative ont été vérifiés par M. COLASSE, mandataire, et Mme DALLEAU, membre de l'association des parents d'élèves et trésorière. Copies du grand livre des comptes ont été remises à Mmes BOUZOU et KOEPCHEN, vérificatrices aux comptes. Cette année encore, la fête des écoles a encore connu un franc succès et a laissé un bénéfice de 4974,22 €. A la date du conseil, la coopérative présente un solde positif qui s'élève à 11 953,38 €. Compte tenu de deux factures qui restent à payer (environ 100 €), début septembre, après règlement de ces dernières, la coopérative devrait disposer, sur son compte bancaire domicilié à la BRED, d'un solde créditeur d'environ 11 800 €. Cette somme permettra d'assurer un solide soutien aux projets qui verront le jour, l'an prochain. Les comptes, vérifiés par Mme BOUZOU et KOEPCHEN, seront définitivement arrêtés début juillet et envoyés à l'association départementale des coopératives scolaires, O.C.C.E. 14. Compte tenu du départ en retraite de M. COLASSE, Mme NARME a accepté d'être la nouvelle mandataire de la coopérative.

Le directeur de l'école



Philippe COLASSE